

Chaque mois, entrées libres vous présente deux des dix grandes priorités de l'Enseignement catholique en vue des élections de mai 2014¹. Ce mois-ci : les priorités 7 et 8.

DES CONSTATS

Plusieurs chantiers de refondation de l'enseignement qualifiant ont été entamés. Le Service francophone des métiers et qualifications (SFMQ) travaille désormais à clarifier les perspectives liées à une entrée à court terme sur le marché de l'emploi. Ce travail de définition des profils de métier et de formation doit être évalué en vue de le rendre plus efficace. Il permettra à l'enseignement d'établir ses profils de certification mis en œuvre dans le cadre de la certification par unités (CPU). L'enseignement professionnel spécialisé doit trouver une place dans ce processus. Parallèlement à la formation « métier », la formation générale a été redéfinie et renforcée, tant au niveau des référentiels que des grilles horaires. L'amélioration de l'équipement, au travers du fonds d'équipement ou dans les Centres de technologies avancées (CTA) porte aujourd'hui des fruits. Toutefois, l'accès aux centres de compétences et de référence n'est pas encore possible pour tous les élèves.

Ces efforts de refondation de l'enseignement qualifiant doivent être poursuivis. Par ailleurs, une réflexion sur l'offre doit permettre de concilier à la fois la souplesse d'organisation, liée notamment à la CPU, et l'investissement pour veiller à l'adaptation et à la mise à jour des infrastructures et équipement. Mais, aujourd'hui, les perspectives de l'enseignement qualifiant ne sont pas suffisamment claires, en raison du caractère ambivalent des objectifs poursuivis : préparer à la fois aux études supérieures et à une intégration rapide dans la vie professionnelle. Une réflexion plus globale doit, dès lors, porter sur la structure même et les finalités de toutes les filières d'enseignement.



NOS PROPOSITIONS

Pour améliorer l'attractivité de l'enseignement qualifiant, le SeGEC propose de :

- poursuivre les investissements dans les Centres de technologie avancée (CTA), dans les centres de compétences et de références et permettre leur accès à tous les élèves;
- renforcer l'enseignement en alternance notamment par l'amélioration du cadre organique des CEFA,

l'inscription et la reconnaissance de ceux-ci dans le paysage général de la formation en alternance et le renforcement des coopérations avec les écoles qualifiantes;

- clarifier, pour chaque filière de l'enseignement secondaire, la finalité principale : la transition vers l'enseignement supérieur ou la qualification vers un emploi. Selon les cas, il est nécessaire d'adapter les méthodes pédagogiques. ■

Retrouvez le Mémoire dans son intégralité sur :

<http://enseignement.catholique.be> > Le SeGEC >

Publications > Les documents de référence